

## COMMUNIQUE SUR LES PNEUS UTILISES EN PISTE 1/8 4X4

Rappel, les conditions pour la participation à l'appel d'offre sont :

*Les pneumatiques devront être expédiés au club organisateur au plus tard 10 jours avant chaque manche ou pourront être livrés directement sur place par le distributeur sous sa seule et unique responsabilité. (Remise des cartons impérativement scellés à l'organisateur).*

*Les pneumatiques pourront être emballés ou en vrac (séparés avant et arrière).*

- Les pneumatiques devront être livrés au Ø 69 mm pour l'avant et Ø 76mm pour l'arrière.
- Les pneumatiques devront être livrés en 32° Shore pour l'avant et 35° Shore pour l'arrière.
- Prix de vente pilote : 20.00 euros TTC par train complet port compris.
- Chaque pilote devra commander 5 trains de pneus obligatoires.
- 3 trains devront être joints à la commande afin d'être disponibles le dimanche en cas de besoin pour les pilotes.

*Les commandes des pneumatiques se feront par les pilotes par le biais de l'inscription en ligne proposée par la FFVRC. Ces inscriptions seront validées et payées en même temps. Elles seront closes dans une date limite de 10 jours avant le début de la compétition. Le paiement des pneus au distributeur se fera au plus tard dans les 7 jours suivant la fin de la compétition concernée. Il sera effectué par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de la société par le club.*

**Suite aux vœux des pilotes, la FFVRC met en place le système de pneumatiques réglementés pour la catégorie 1/8eme thermique - 4 roues motrices, pour le championnat de France 2018. Les importateurs ayant accepté de participer à cette opération sont :**

- Micro System pour **MS**
- Racing Expérience pour **KRONOS**
- NDS-Tech pour **J-TECH**
- Speed Racing RC pour **CAPRICORN**
- Andelle Compétition **MATRIX**
- Vito Sport pour **CONTACT**
- SPM pour **UFRA**

- Les trains de pneumatiques seront proposés à **22 euros** (4 roues, 2 avants et 2 arrières) dans les duretés et tailles définies ci-dessus.
- Le choix sera fait individuellement et sous la responsabilité des pilotes lors de leur inscription à la manche de championnat de France concernée.
- Aucun recours ne sera possible.

**Après remise des pneumatiques aux pilotes par l'organisateur de la course, les pilotes ne pourront pas modifier l'état initial des pneumatiques (taille, traitement ou dureté) par quelque moyen que ce soit.**